

Communiqué

Le 28 juin 1995

N° 116

M. MacLAREN DOIT ASSISTER À LA PREMIÈRE RENCONTRE DES MINISTRES DU COMMERCE DE L'HÉMISPHERE OCCIDENTAL

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé aujourd'hui qu'il assistera à la première rencontre des ministres du Commerce de l'hémisphère occidental, qui aura lieu le 30 juin, à Denver, au Colorado.

Au Sommet des Amériques tenu en décembre dernier à Miami, les chefs de gouvernement élus se sont engagés à négocier une zone de libre-échange des Amériques d'ici 2005 et ont chargé leurs ministres responsables du commerce de se rencontrer d'ici juin 1995.

« Cette rencontre est une « première étape » cruciale dans la négociation d'une zone de libre-échange des Amériques. Le Canada appuie fermement cette initiative, car elle augmentera notre prospérité individuelle et collective et renforcera la tendance à libéraliser davantage le commerce dans le monde », a déclaré M. MacLaren.

Les ministres doivent s'entendre sur un programme de travaux préparatoires qui seront effectués par des représentants avant leur prochaine rencontre de mars 1996. Ils examineront également les initiatives prises jusqu'à présent par les tribunes régionales, notamment un rapport préliminaire émanant du Comité spécial du commerce de l'Organisation des États américains.

- 30 -

Document d'information en annexe.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874



Document d'information

UNE ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE DES AMÉRIQUES

Au Sommet des Amériques en décembre dernier, les chefs de gouvernement élus de 34 pays de l'hémisphère occidental se sont réunis à Miami en vue d'accroître la coopération sur des questions d'intérêt et d'inquiétude communes.

Les chefs de gouvernement ont approuvé une déclaration de principes et un plan d'action qui reprenaient les thèmes du Sommet, à savoir la libéralisation du commerce, la garantie d'un développement durable et le renforcement de la démocratie.

Sur le plan du commerce, les dirigeants du Sommet se sont engagés à négocier une zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) d'ici 2005.

Le plan d'action prévoyait :

- que les ministres chargés du commerce se rencontreraient en juin 1995 et en mars 1996 pour déterminer les meilleurs moyens de créer la ZLEA et d'amorcer les travaux préparatoires à cette fin;
- qu'une analyse serait effectuée pour déterminer comment les ententes commerciales existantes dans l'hémisphère se complétaient et en quoi elles différaient, les moyens d'améliorer les disciplines entre ces ententes et les méthodes pour les rapprocher; et
- que le Comité spécial du commerce de l'Organisation des États américains participerait à la systématisation des données régionales et poursuivrait l'étude des accords sur l'intégration économique, notamment la préparation de brèves descriptions comparatives des accords commerciaux existants dans l'hémisphère.